

INFORMATIONS DIVERSES

Superficie de la commune : 4,41 km², voirie communale : 9,593 Km.
Population municipale (Moyenne triennale servant pour le calcul des dotations de l'état) 120 h.

- **EQUIPEMENTS :**

- **1 SALLE COMMUNALE (Joseph DAVID)** avec salle de préparation des plats (152 places assises, 250 debout).

TARIFS DE LOCATION :

Utilisateurs	Période du 01/05 au 14/10	Période du 15/10 au 30/04 Avec chauffage
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Habitants de la commune	60 €	100 €
Particuliers résidant hors commune	300 €	350 €

La Mairie se réserve le droit de facturer le tarif hors commune, lorsqu'un administré loue la salle pour une personne hors commune, à l'insu de la collectivité.

- **Une SALLE DE RÉUNION ASSOCIATIVE à « LAVIALLE ».**
- **Une AIRE DE PIQUE-NIQUE à « DUFFAU »** avec vue sur le Château de BENAUGE

- Personnel communal :

Aurélié BURON (Agent administratif territorial)

Secrétariat de Mairie :

Horaires d'ouverture
Mardi de 8h00 à 12h00 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h00 à 12h00 13h00 à 17h

Responsable de la publication : Alain QUEYRENS
Équipe de rédaction : Alain QUEYRENS, Nicole DUCOS, Bernadette BORDENAVE, Christian BÉLIS

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Petit Donzacais 2021



Mairie de DONZAC

5 Le bourg
33410 DONZAC.
Tél : 05 56 62 97 55

Mail : donzac.mairie@wanadoo.fr

Site web : <http://www.donzac33.fr>

**Le Conseil Municipal vous présente ses
meilleurs vœux pour 2021**

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Donzacaïses, Chers Donzacais,

La parution du Petit Donzacaïs me donne chaque année l'occasion de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à chacun de vous, ainsi qu'à vos proches.

2020 vient de se terminer, elle a été hors du commun et a pas mal bouleversé notre vie et nos libertés. Celle qui débute ne nous laisse entrevoir que peu d'amélioration dans l'immédiat. Il va falloir prendre sur soi et être patient.

Les discours cacophoniques, le manque d'anticipation, l'incapacité de nos dirigeants, présents et passés à prendre des décisions stratégiques pour assurer notre sécurité et notre indépendance sur des sujets importants comme la santé et bien d'autres, conduisent à la situation que nous connaissons.

Malgré les beaux discours, la mondialisation ne recule pas et à chaque difficulté qui se présente, les États montrent leurs faiblesses et leur peu d'efficacité à y faire face. Rien ne change dans les hôpitaux où il manque toujours de postes de soignants et des places. Nous dépendons toujours des puissances et des multinationales étrangères pour la fourniture de biens parfois stratégiques, car nous n'avons pas su protéger notre savoir-faire et nos entreprises nationales.

Souhaitons malgré tout que cette épidémie épargne le plus grand nombre et que les conséquences économiques n'assombriront pas trop l'avenir de notre jeunesse et de nos entreprises.

Nos aînés ont connu des heures bien plus sombres dans le passé et ils ont su garder le moral et l'enthousiasme pour remonter la pente.

Gardons confiance en notre capacité à rebondir. Il nous faut rester solidaire et apporter notre soutien à ceux qui en ont besoin.

Les élus restent mobilisés et à votre service, en particulier pour accompagner les aînés qui en feraient la demande, pour s'inscrire dans les centres de vaccination du Sud Gironde (Langon et la Réole). Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie par téléphone au 05 56 62 97 55.

J'espère enfin qu'au cours de cette année 2021 nous retrouverons progressivement une vie normale. Je vous renouvelle tous mes vœux de bonne santé. Prenez soin de vous et profitez des moments de bonheur en famille et avec vos amis.

Bien à vous

Alain QUEYRENS

L'ARTICLE DE

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE DONZAC (A.C.C.A)

Une saison cynégétique pas ordinaire...

Après avoir terminé le plan de chasse « chevreuil » en février et une battue aux nuisibles en mars (juste avant le confinement), le mois d'avril a vu des tirs de régulation sur chevreuil sur une décision préfectorale et sous couvert du Lieutenant de Louveterie, à cause des dégâts sur vigne (chasse à l'affût).

La nouvelle saison 2020/21 a démarré sous de meilleurs auspices mais a vite été bouleversée par le nouveau confinement et la fermeture de la chasse.

Seule la chasse aux grands gibiers (chevreuil, sanglier, cerf) était autorisée en battue (30 personnes maximum) ou à l'affût, sur demande de l'autorité préfectorale.

Depuis le plan de chasse grand gibier se déroule normalement et est sur le point de se terminer.

Les chasseurs remercient les généreux donateurs de bouteilles de vin ou autres pour partager le verre de l'amitié à l'issue de chaque battue.

Le Conseil d'Administration est inchangé :

Président : BELIS Christian

Vice-Président : LACOSTE Vincent

Trésorier : BARBOT Christian

Secrétaire : QUEYRENS Patrick

Membres : DELAS Laurent

MANZATO Claude

Le Président

(Article rédigé sous la responsabilité du Président)

Pour la première fois depuis 10 ans, notre concours de soupes et desserts n'a pas eu lieu ! Il est toujours précédé de la visite d'un site atypique local (châteaux, sites culturels, asinerie etc...). Préparez vos recettes pour le crû 2021 (en novembre).



Et enfin, dans la salle des associations, se tiennent des ateliers créatifs certains samedis après-midi. S'y sont tenus également des stages de premiers secours, de prévention routière et de vannerie.

Cette année nous déplorons la disparition de Jean et Anne-Marie, ils nous ont accompagnés dans toutes les manifestations et sorties, leur présence fidèle et joyeuse va cruellement nous manquer.



Mail : amicale.donzacaise@laposte.net

Site : <http://amicaledonzacais.jimdo.com>

Monique GODIN	Présidente
Martine QUEYRENS	Vice-président
Bernadette BORDENAVE	Secrétaire
Marie-Hélène DESPUJOS	Trésorière
Armelle DANDONNEAU	Animatrice

(Article rédigé sous la responsabilité de la Présidente)

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|---|------------------------------|
| • M. Alain QUEYRENS, Maire | • M Thomas DANDONNEAU |
| • Mme Nicole DUCOS, 1 ^{ère} adjointe | • M. Christian BARBOT |
| • Mme Bernadette BORDENAVE, 2 ^{ème} adjointe | • M. Jean-Louis SANFOURCHE |
| • M. Claude BAER | • M. Christian BELIS |
| • M. Laurent DELAS | • Mme Marie-José HINNEWINKEL |
| • Mme Sylvie THOMAS | |

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS EN 2020

Montants TTC

• Logiciel JVS MAIRISTEM :		2 026,56 €
• Déplacement cloison salle des fêtes et peinture pour agrandissement cuisine	AC2P COULON	1 185,00 €
Peinture avant toit mairie	AC2P COULON	1 496,40 €
• Traitement toiture salle J.DAVID	ETS DUZAN	4935,00 €
• 2 Défibrillateurs	DEFITECH	3 133,68 €
• Travaux de revêtement de voirie VC 103, VC 3, VC 4, VC 8, VC 9 :		
	ETS CHATAIGNÉ	22 850,04 €
• Travaux d'entretien de fossés,	ETS CHATAIGNÉ :	3460,00 €
• Rampe d'escalier cimetière	Sté JULIA BATIMENT	786,00 €
• Participation emprunt caserne pompiers et giratoire BEGUEY :		630,00 €
• Remplacement du Système commande de la sonnerie de cloche de l'église : Sté BROUILLET & Fils		1 746,00 €
• Carrelage cuisine salle des fêtes SARL NICOT & Fils		933, 68 €
TOTAL :		43 182,36 €

PROJETS 2021 :

La nouvelle équipe municipale élue en mars, a de nouveaux projets :

Le réaménagement de la salle de préparation de repas de la salle J. DAVID.

Une étude pour extension du bâtiment de la Mairie afin d'y rajouter des toilettes.

L'entretien des bâtiments communaux

Entretien de la voirie communale.

Un assainissement de l'humidité du sol de l'église.

La poursuite du travail pour l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) avec la CDC et le bureau d'études PLANED,

D'autres idées qui ne manquent pas dans la tête des élus seront proposées et étudiées en conseil.

Le BUDGET COMMUNAL 2020 :

(Pour info, en comptabilité administrative, les crédits inscrits en recettes et en dépenses sont des prévisions pour équilibrer recettes et dépenses et ne sont pas forcément tous réalisés en fin d'année. Ce qui explique les reports de l'année précédente, au vu du compte administratif établi en fin d'année N-1)

• Section de Fonctionnement

Dépenses	328 619 €
Recettes	92 527 €
R002 Résultat reporté	236 092 €
Total des recettes de fonctionnement	328 619 €

• Section d'investissement

Dépenses	193 908 €
Reste à réaliser	2 663 €
Total dépenses d'investissement	196 571 €
Recettes	12 000 €
R001 Résultat reporté	81 938 €
1068 Excédent de fond capitalisés (fonct)	100 000 €
Total des recettes d'investissement	196 571 €

SUBVENTIONS OBTENUES EN 2020

FDAEC (Fond D'Aide à l'Équipement des Communes du Département)	8 801,00 €
FDAVC (Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale)	5 404,00 €
Fond départemental péréquation Taxe Professionnelle	10 200,00 €
Produit taxe additionnelle sur droits d'enregistrements	27 695,00 €



Les manches ont été retroussées pour dégager et nettoyer de vieux lavoirs cachés, des talents artistiques se sont révélés et des centaines de promeneurs ont découvert nos beaux paysages !





Et puis il y a eu **DONZ'ART** :

Durant 4 années, des œuvres éphémères réalisées par des artistes locaux inspirés par la nature environnante, ont jalonné un parcours entre vignes et bois.



PARTICIPATIONS FINANCIÈRES 2021 POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE ET MATERNELLE :

• **Transports :**

- Le gestionnaire des transports scolaires : la Commune d'OMET sous l'autorité du Conseil Régional demande une participation financière aux familles d'un montant annuel de **130 €**. La commune de DONZAC prend à sa charge le complément.

• **Restauration scolaire :**

- La commune participe au frais de restauration des élèves des écoles primaires et maternelles. Montant/enfant/repas : **2,25 €**.

• **Frais de scolarité**

- La participation de la commune aux frais de scolarité 2019 des écoles maternelles et primaires s'élève à **875 €** par enfant. Montant incluant les cadeaux offerts aux enfants par l'école de Cadillac. Ce montant sera actualisé en cours d'année.

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale décide des participations financières de solidarité à la demande de familles ou des écoles. Il aide à la demande, les administrés dans leurs démarches administratives, médicales ou sociales.

Permanences le mardi matin de 9H à 11H ou sur rendez-vous.

Bienvenue aux nouveaux habitants arrivés en 2020 :

La municipalité souhaite la bienvenue aux différentes familles qui ont choisi cette année d'emménager dans notre village et les invite à se manifester auprès de la Mairie, pour celles qui ne l'auraient pas encore fait.

Pensées affectueuses pour nos aînés.

Nos meilleures pensées vont à nos aînés qui traversent une période difficile en raison des contraintes liées à la pandémie. Nous leur souhaitons une bonne année et bonne santé pour 2021. Nous avons également une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et leur famille.

Recensement militaire

Le recensement militaire doit se faire auprès de la mairie, dans le mois qui suit l'anniversaire des 16 ans (fille ou garçon). Pensez-y !

SÉCURITÉ - CIVILITÉ - PRÉVENTION

Respectons : Les limitations de vitesse dans les hameaux.

Les dépôts de déchets sauvages sont strictement interdits : Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peines d'amendes allant de 68 € à 1500 € pour les dépôts de déchets, avec possibilité de saisie du véhicule. Des actes d'incivilité se produisant de plus en plus nombreux, sur la commune. Des dépôts de plaintes sont en cours et des caméras vont être installées.

Chasseurs soyez vigilants de trop nombreux accidents se produisent.

Interdiction de fumer dans les lieux publics : Nous rappelons qu'il est *interdit de fumer dans les salles communales, y compris quand elles sont louées*. Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 - Journal officiel du jeudi 16 novembre 2006.

Incinération interdite par arrêté préfectoral :

SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHANTIERS D'INCINÉRATION

<i>PUBLIC VISÉ</i>	<i>PÉRIODE VERTE</i> <i>Du 1^{er} octobre au 28 février</i>	<i>PÉRIODE JAUNE</i> <i>Du 1^{er} mars au 30 septembre</i>
Particuliers, paysagistes, collectivités locales	INTERDIT (pas de possibilité de dérogation)	
Agriculteurs, Viticulteurs	Dérogation à demander à la mairie 10 jours minimum avant la date	Dossier de demande à faire en mairie au moins 10 jours avant la date, puis transmis au SDIS

Frelon asiatique

Le frelon asiatique reste un danger sanitaire de 2ème catégorie. Il est important de signaler tout nid que vous pourriez apercevoir. Il est recommandé de piéger les reines à partir de février, des pièges sont disponibles en mairie.

Un site à disposition : www.gdsa33.fr , vous y trouverez, la liste et la carte de localisation des perchistes à contacter pour la destruction des nids.

L'ARTICLE DE L'AMICALE DONZACAISE

Créée en 2008, notre association a pour objectif de réunir les habitants de Donzac et des communes voisines autour d'activités de loisirs créatifs, de manifestations événementielles et de voyages touristiques de courte durée.

En 2020, la crise sanitaire a coupé court à tous nos projets, alors profitons-en pour faire une rétrospective des activités réalisées durant les dix dernières années.



Souvenez-vous, il y a déjà 10 ans, notre commune homonyme, DONZAC en Tarn et Garonne nous a chaleureusement accueillis.

Et ainsi, presque tous les ans, les sorties d'une journée se sont enchaînées, nous faisant découvrir : ROCHEFORT (le pont transbordeur et la CORDERIE ROYALE), le site de MARQUEZE dans les Landes, une Ganaderia à Brocas, les nénuphars de la TOUR MARLIAC et le musée de la noisette, un week-end extraordinaire au PUY DU FOU, le château d'ABBADIA à HENDAYE et la virée en bateau à FONTARRABIE, le château des MILANDES en DORDOGNE avec une sortie en gabarre et enfin, en 2019, le site atypique des ardoisières de TRAVASSAC en CORREZE suivi de la visite de COLLONGES LA ROUGE.

Il faut aussi évoquer les événements phares :

en 2011 et 2015, à l'initiative de Jean-Luc VIMENEY et ses amis passionnés de vieux tracteurs, des expositions et démonstrations de vieilles machines ainsi que de nombreuses animations ont rassemblé des milliers de visiteurs sur le site du TARREY DE CASTET.



Ce furent de grands moments, nous en gardons tous des souvenirs inoubliables, la réussite était totale grâce à l'implication sans limite des organisateurs et des dizaines de bénévoles !



De hameaux en lieux-dits, annoncé par le tintement des clochettes, le convoi suit son chemin, s'arrêtant devant chaque maison, faisant briller les yeux des enfants qui reçoivent les cadeaux attendus des mains du Père Noël, engoncé dans sa pelisse écarlate, tandis que leurs parents fixent sur leur appareil le souvenir de cet instant magique.

VIGILANCE :

- Toute personne se présentant comme mandatée par la Mairie pour du démarchage à domicile, le ferait indument. La Mairie ne délivre jamais d'autorisation de démarchage à des commerciaux.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Une première rencontre des référents communaux avec le bureau d'étude a eu lieu en commune le 20 janvier 2021 pour échanger sur l'enveloppe urbaine existante de la commune et faire remonter le projet communal.

Cette rencontre dans chaque commune servira à affiner le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), fixant les objectifs du projet de territoire, dont une première version a été présentée aux élus communautaires en décembre 2019. Le débat sur le PADD définitif (Étape obligatoire en commune et en conseil communautaire), est prévu pour fin mars début avril 2021.

Un registre de concertation est toujours disponible aux heures d'ouverture à la mairie jusqu'à l'arrêt du PLUI pour déposer vos souhaits ou remarques.

SERVICES A LA POPULATION :

- **Ordures Ménagères et tri sélectif :** **Il est demandé aux habitants qui arrivent ou quittent la commune, de se manifester auprès de la Mairie qui doit confirmer les dates d'inscription et de radiation auprès de la CDC, pour la collecte de leurs déchets.**
- Les entreprises voient cette année leur facturation augmentée dans des proportions exorbitantes. Les élus sont à leur côté pour trouver rapidement des solutions.
- Le service déchets ménagers de la CDC, est installé dans les locaux de l'ancien Trésor Public à Podensac. Pour toutes demandes concernant la gestion de son compte, les problèmes de bacs ou de facture, il faut contacter le service à l'adresse suivante : Cours du Maréchal-Joffre - 33720 Podensac.

Tel : 05 56 76 38 10 – mail : pgd@convergence-garonne.fr

➤ **Déchetterie de Béguey** : Le contrôle d'accès est effectif avec un compte que vous devez créer en récupérant le formulaire sur le site <https://semoctom.webusager.fr/>. Une aide peut vous être fournie à la mairie pour la création de votre code :

1. Pour les particuliers, avoir en votre possession au moment de l'accès, une pièce d'identité et le n° d'identifiant indiqué sur votre feuille de taxe d'habitation.
2. Pour les entreprises, un extrait Kbis ou attestation SIREN.

➤ **Portage des repas à domicile en liaison froide**, réservé aux personnes à mobilité réduite : Pôle social : (Resp : **Mme Sabine LABENNE** au 06 21 45 35 30 ou 07 85 36 43 38).

➤ **Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH)** : pour les enfants de 3 à 11 ans : mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

➤ **PLAJ** : Point Loisirs Accueil Jeunes de 12 à 17 ans.

➤ **Pôle social et familial** : 9, rue Claude-Bouchet- 33410 Cadillac -05 56 76 93 74

➤ **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) : Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de conseils pour les personnes âgées. Il propose gratuitement une évaluation, un accompagnement individuel pour les dossiers et un suivi de chaque situation.

Renseignements : Mairie de Cadillac. Du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H30 et le samedi de 9H à 12H.

➤ **Permanence du CAUE** : Conseil en Architecture Urbanisme Environnement
Un Conseiller : M. ROBERT Stanislas tient permanence en mairie de Cadillac tous les 15 jours. Prise de rendez-vous au : 05 57 98 02 10

MANIFESTATIONS COMMUNALES EN 2020

- **Vœux du Conseil Municipal** : le 11 janvier 2020.
- **Repas des aînés** : le samedi 15 février 2020 à la salle communale suivi d'une après-midi conviviale au travers de jeux de société.
- **Cérémonie du 11 novembre** : dépôt de gerbe au monument aux morts

LE PÈRE NOEL INNOVE

Alors qu'elles avaient prévu d'organiser leur traditionnel arbre de Noël ensemble comme les années précédentes, les communes de DONZAC et OMET se sont émues de l'annulation de la visite du Père Noël en raison de la crise sanitaire.

Elles ont finalement décidé de lui donner un sérieux coup de main afin de lui permettre d'effectuer sa distribution de cadeaux, de manière originale.

Le samedi 12 décembre, le Père Noël a fait sa tournée sur une carriole joliment décorée. Cet attelage, initialement prévu attelé à un cheval, lequel a préféré rester à l'écurie en raison du mauvais temps, un tracteur est venu à son secours pour le remplacer.

